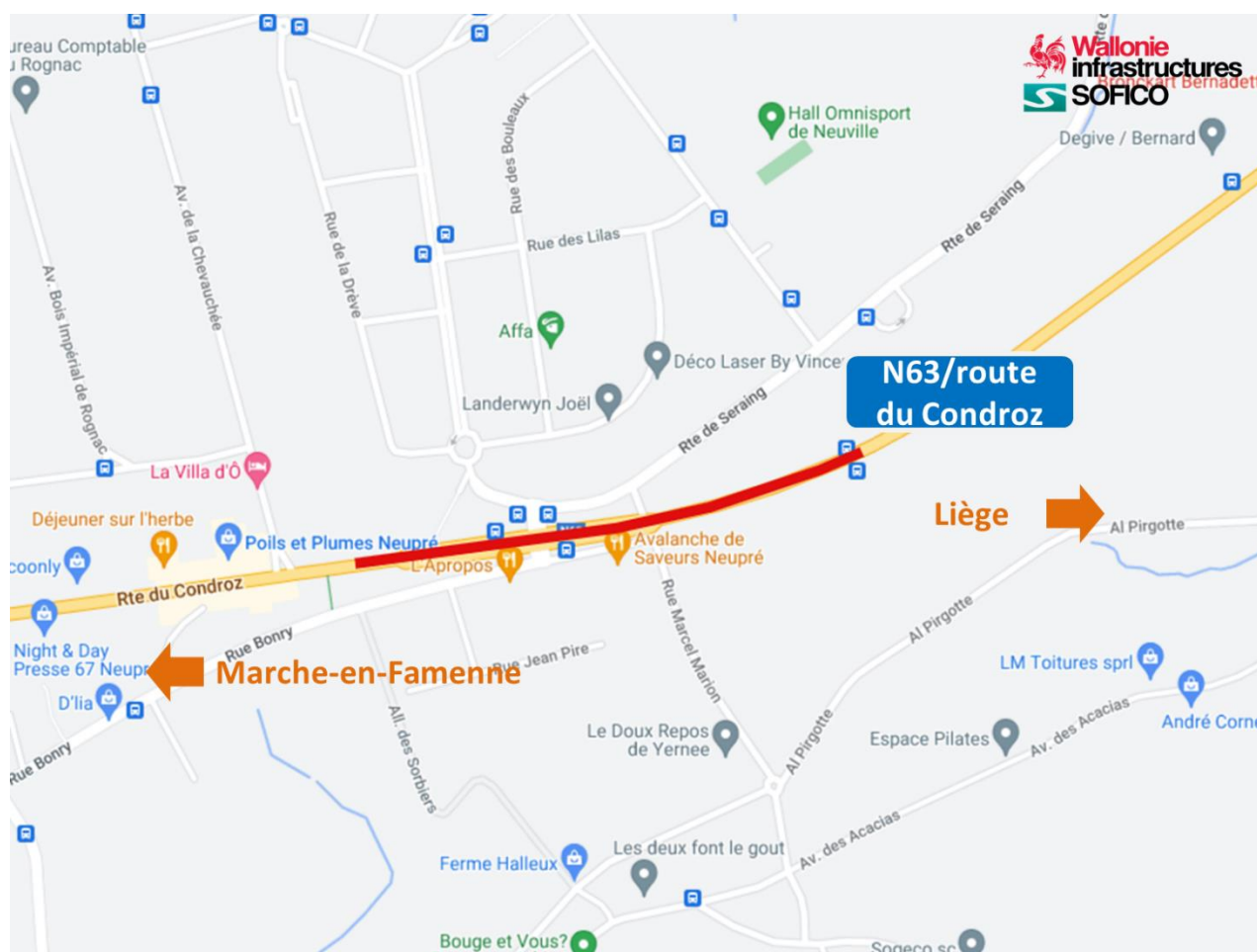


N63/route du Condroz – Neupré : nouvelle phase du réaménagement du carrefour « du Chêne Madame »

22 novembre 2023

Le chantier visant à réaménager la N63/route du Condroz à hauteur du carrefour « du Chêne Madame » à Rotheux (Neupré) entrera dans une nouvelle phase d'ici quelques jours, modifiant les conditions de circulation.



MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

A PARTIR DU LUNDI 27 NOVEMBRE à 6H POUR UNE DUREE D'ENVIRON 6 MOIS

Durant cette phase, **une voie par sens** (rétrécie à une largeur de 3 mètres) sera maintenue sur la **N63/route du Condroz** à hauteur du carrefour formé avec la route de Seraing.

Les travaux se concentreront d'abord sur les voies accueillant habituellement la circulation **en direction de Liège** :

- ✓ Les usagers circulant sur la **rue Bonry ne pourront pas accéder à la N63/route du Condroz via la route de Seraing**, et vice-versa.
- ✓ Les feux du carrefour seront éteints pour fluidifier la circulation ;
- ✓ La route de Seraing sera réouverte ce vendredi 24 novembre fin de journée sans accès à la N63/route du Condroz.
- ✓ Au carrefour, il ne sera plus possible de tourner vers Rotheux, ni vers Neuville Domaine et Seraing. Le carrefour sera inaccessible depuis la rue Bonry ;
 - L'accès à Rotheux s'effectuera via le rond-point des 7 Fawes et la rue du Château d'eau;
- ✓ Les rétrécisseurs de la rue Bellaire seront enlevés durant cette période pour fluidifier le trafic, éviter les remontées de files et les embouteillages conséquents ;
- ✓ L'accès au Domaine se poursuivra via le giratoire de l'avenue de la Chevauchée ;
- ✓ L'accès aux commerces sera garanti principalement via la rue Bonry mais sans accès via la Route du Condroz ;
- ✓ Pour les services du TEC, les arrêts du E20 sont maintenus sur la route du Condroz mais déplacés d'une dizaine de mètres pour les sortir de la zone de chantier ; les horaires resteront inchangés ;
- ✓ Pour les piétons, la traversée de la Route du Condroz sera assurée au niveau du giratoire Chevauchée via un cheminement éclairé depuis la Route de Seraing et la rue du Marché. Le marquage du passage piéton a été renforcé. Des panneaux lumineux et visibles indiquant les passages fréquents de piétons ont été installés pour assurer la sécurité de ceux-ci.

Les dates et les détails des phases suivantes seront communiquées ultérieurement.

L'ensemble du chantier sera achevé pour la **fin de l'année 2024**.

REALISATIONS

Ce chantier qui a débuté le 18 septembre dernier visera à améliorer la sécurité, à aménager une infrastructure dédiée à la mobilité active et un parking de covoiturage sur la N63/route du Condroz au carrefour « du Chêne Madame ».

AMENAGEMENTS DE LA N63/ROUTE DU CONDROZ

Les travaux permettront de réaménager le carrefour formé par la N63/route du Condroz avec la route de Seraing afin d'y redistribuer les espaces de mobilité et d'y améliorer la sécurité via :

- La réhabilitation des revêtements ;
- L'aménagement de deux carrefours à feux ;
 - o A hauteur du carrefour entre la nationale et la route de Seraing ;
 - o Au niveau de la rue Marcel Marion qui sera prolongée pour former un second carrefour avec la N63/route du Condroz.
- La création d'un passage sous la N63/route du Condroz à hauteur du carrefour avenue du Chêne Madame-route de Seraing consacré aux modes actifs.



AMENAGEMENT D'UN PARKING DE COVOITURAGE

Dans le cadre d'un marché conjoint avec le SPW, au nord de la zone de chantier, la Commune procèdera, en parallèle aux travaux du carrefour, à l'aménagement d'un parking d'écovoiturage grâce à un subside de la Province de Liège de 100.000 euros.

Cette zone de stationnement sécurisée servira également à nos commerces en face grâce au tunnel sous la Route du Condroz. Il comportera 23 places avec un abri voyageur, des bancs et des bornes de rechargement.

Ce parking sera en lien direct avec la piste cyclable Seraing Neupré et de l'autre côté vers la piste de la rue Marcel Marion et l'arrêt du E20. Le carrefour de Rotheux deviendra un véritable pôle multimodal.

Ce chantier représente un budget de près de €4 millions HTVA financé par :

- La SOFICO à hauteur de €3,78 millions HTVA ;
- La commune de Neupré à hauteur de €208.000 HTVA (pour le parking de covoiturage).

Il est réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société Eloy qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contacts médias :

- Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org
- Pour la commune de Neupré : travaux@neupre.be